



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 15.02.2025. Heure : 10h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Dominique POGGI, Jean-Paul PAOLI.

Représentés : Néant.

Secrétaire de séance : Dominique POGGI.

Le quorum n'a pas été atteint à l'occasion de la réunion du conseil municipal précédente, soit le 05.02.2025. Conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, le conseil municipal délibère donc valablement sans condition de quorum.

En l'espèce, quatre élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2025/07 portant sur la signature d'une convention liée à la stérilisation des chats errants : adoptée.
- Délibération n°2025/08 portant sur la mise en œuvre de périodes de préparation au reclassement : adoptée.
- Délibération n°2025/09 autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de ces délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance : Le collègue de VICO sollicite une subvention dans le cadre d'un voyage scolaire, une participation à hauteur de cent euros par enfant concerné et résidant à Cargèse (soit sept enfants) est sollicitée.

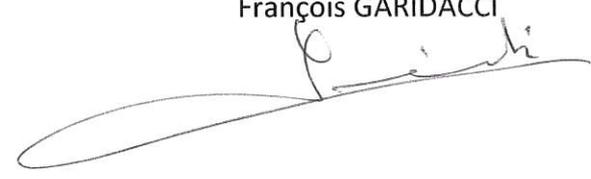
Une réponse favorable est apportée à la demande.

Signatures

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le Maire,
François GARIDACCI

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a series of smaller loops on the right.